

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Le 27 juillet 1994

Le président de la FQPPU dénonce les mesures de représailles imposées par deux organismes subventionnaires à l'Université Concordia

Le président de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), M. Roch Denis, dénonce la décision prise par deux organismes subventionnaires de geler les subventions de recherche accordées à l'Université Concordia.

Dans un communiqué rendu public aujourd'hui, M. Roch Denis déclare en effet que les décisions prises par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada et par le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) du Québec de geler les fonds qu'ils accordent à l'établissement montréalais, suite à la publication, le 15 juillet, du rapport juricomptable de M. Philipp Levi sur la gestion des fonds de recherche à Concordia, sont non fondées, pénalisent injustement l'ensemble de la collectivité scientifique de cette université, ses professeurs et ses étudiants et risquent de causer des préjudices graves aux activités des centres de recherche et de formation aux 2e et 3e cycles.

Le président de la FQPPU estime qu'au lieu d'imposer des représailles à cet établissement, les organismes subventionnaires devraient se livrer à un examen en profondeur de leurs propres pratiques, comme les y invitait récemment le rapport d'enquête soumis par le Comité Arthurs, un des trois rapports publiés à l'Université Concordia suite à l'affaire Fabrikant.

Le Rapport Arthurs, souligne M. Denis, recommande aux organismes subventionnaires de "réexaminer leurs politiques de subventions afin de s'assurer qu'ils n'encouragent pas ou qu'ils ne contribuent pas eux-mêmes à ouvrir la voie à des pratiques inadmissibles." C'est précisément cela que les organismes subventionnaires devraient s'employer à démontrer publiquement aujourd'hui, affirme M. Denis.

Le rapport Arthurs dénonce par ailleurs ce qu'il appelle une "culture de recherche axée sur la production" en vertu de laquelle "les subventions de recherche et les contrats conclus avec les entreprises (sont) octroyées sur la base du nombre de publications plutôt que sur leur qualité et leur signification." Il stigmatise également les effets néfastes de certaines politiques gouvernementales en matière de financement de la recherche et "la mentalité d'entrepreneurs" qui a été infusée en milieu universitaire.

Comment se fait-il, demande le président de la FQPPU, que le CRSNG et le FCAR n'accordent pas la priorité de leur intervention publique à ces enjeux pour expliquer ce qu'ils comptent faire pour aider à changer une situation devenue inacceptable et détournent plutôt l'attention vers la désignation d'une autre cible, l'Université Concordia, qu'ils contribuent ainsi à isoler, avec d'autres voix, au sein de la collectivité universitaire et dans l'opinion publique.

Plutôt que de boycotter Concordia et lui servir un ultimatum, les organismes subventionnaires devraient, comme les y appelle aussi le Rapport Arthurs, s'attaquer aux sources des graves problèmes actuels de la recherche universitaire qui sont largement liés à la crise de son financement public.

Le président de la FQPPU demande le retrait immédiat de ces mesures de gel des subventions accordées à Concordia et invite l'ensemble des syndicats de professeurs et des associations étudiantes ainsi que les organismes représentatifs du milieu universitaire, à manifester leur opposition à ces mesures de représailles et à exiger leur retrait.

Pour information: M. Roch Denis, président de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) -Téléphone (514) 843-5953
